

Communiqué de presse

Paris, le 5 février 2026

PPE : France renouvelables appelle le gouvernement à un acte de clarification immédiat en redonnant lisibilité, ambition et confiance à la filière des énergies renouvelables électriques, et alerte sur les conséquences industrielles, sociales et économiques majeures d'une PPE qui marquerait un nouveau recul

Alors que la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) semble imminente, France renouvelables appelle à une clarification rapide et ambitieuse de la trajectoire énergétique nationale. Alors que la filière est déjà en difficulté du fait d'un manque chronique de visibilité depuis plusieurs années, et que le contexte international impose l'urgence de la sortie des énergies fossiles importées, il est désormais impératif de considérer cette PPE comme un outil central de souveraineté énergétique, industrielle et économique, dont les choix engageront durablement la capacité du pays à investir, produire et créer de l'emploi.

À la suite des récentes déclarations du ministre de l'Économie, Roland Lescure, selon lesquelles la prochaine PPE pourrait « lever le pied » sur l'éolien terrestre et le solaire, et de la porte-parole du gouvernement affirmant que « cette PPE ne serait pas un moratoire », France renouvelables alerte solennellement sur les risques industriels, sociaux et territoriaux d'un arbitrage qui ferait reculer la France dans sa transition énergétique. La filière rappelle qu'une trajectoire sur le développement des ENR avec des volumes inférieurs au scénario « R3 » de RTE constituerait un moratoire de fait pour les ENR électriques françaises aux conséquences durables sur l'emploi, l'investissement et la compétitivité du pays.

Une PPE attendue comme un acte de clarification stratégique

La PPE devait constituer un acte de clarification politique majeur, sur des sujets structurants pour l'avenir énergétique et géopolitique du pays : sortie de la

dépendance aux énergies fossiles importées, compétitivité future de l'économie et de l'industrie françaises, et rôle des énergies renouvelables électriques dans la stratégie de souveraineté énergétique.

Elle devait également restaurer visibilité, volumes et confiance pour une filière qui représente aujourd'hui 83 000 emplois et un tissu industriel, fort de ses 150 sites répartis sur l'ensemble du territoire. Or, l'incertitude persistante sur les volumes et les scénarios retenus fragilise déjà les entreprises et l'attractivité du marché français, au moment même où nos voisins européens passent de la parole aux actes.

Au-delà de l'impact sur l'emploi, une PPE sous-dimensionnée aurait un effet direct et immédiat sur l'investissement privé. Les analyses de France renouvelables montrent qu'un passage d'une trajectoire de type R3 à une trajectoire R2 entraînerait un décrochage de l'investissement privé de l'ordre de 2,7 milliards d'euros par an.

Ce différentiel d'investissement ne serait pas compensé par un moindre coût pour la collectivité : il se traduirait au contraire par une perte de capacité industrielle, un affaiblissement de la chaîne de valeur nationale et un décrochage durable de la France dans la compétition européenne pour attirer les capitaux nécessaires à la transition énergétique.

Anne-Catherine de Tourtier, Présidente de France Renouvelables, souligne : «

Dans un contexte d'abondance électrique et de fortes attentes en matière de souveraineté énergétique, la PPE doit redonner une trajectoire claire à la filière. Elle est indispensable pour restaurer la visibilité, les volumes et la confiance nécessaires au développement des énergies renouvelables électriques et à la pérennité de leurs 83 000 emplois. »

Dans le contexte actuel, France renouvelables se doit de souligner un paradoxe structurel : la filière des énergies renouvelables électriques est celle dont les coûts sont les plus anticipés, les plus encadrés et les plus pilotés par l'État, notamment via des appels d'offres aux prix plafonnés. Pourtant, l'empilement de contraintes réglementaires, administratives, environnementales, paysagères ou militaires a progressivement renchéri le coût du MWh renouvelable faisant de la France une singularité européenne.

La complexification de ce cadre de développement conduit à une sous-optimisation des actifs déployés, réduit la compétitivité des projets et augmente mécaniquement l'impact budgétaire. Dans le même temps, ce soutien public est aujourd'hui invoqué pour justifier un possible ralentissement de la trajectoire de dé-fossilisation du mix énergétique, au détriment de la souveraineté énergétique du pays.

Une PPE sous-dimensionnée ferait peser un risque majeur sur l'emploi et l'appareil industriel

L'absence prolongée de visibilité sur la PPE a déjà des effets concrets sur la filière. La création d'emplois, après plusieurs années de croissance soutenue (en moyenne 15 % par an), marque le pas, tandis que les premières restructurations apparaissent.

Les modélisations réalisées par France renouvelables à partir des scénarios publiés par RTE en décembre 2025 mettent en évidence un risque de rupture industrielle majeur :

- les scénarios R1 et R2 conduiraient à la destruction de 30 000 à plus de 40 000 emplois dans la filière, avec un impact significatif dès la première année,
- le scénario R3, s'il limite les destructions immédiates, entraînerait néanmoins une perte structurelle de compétences et de savoir-faire,
- seul un scénario orienté R4 permettrait de préserver l'emploi, sécuriser l'appareil industriel et maintenir la capacité de rebond de la filière.

En-deçà de ces niveaux, c'est l'ensemble de la chaîne de valeur - sous-traitants industriels, bureaux d'études, entreprises de génie civil, de transport et d'ingénierie - qui serait fragilisé, avec un risque de désindustrialisation difficilement réversible.

L'abondance électrique : une opportunité stratégique à saisir

La situation actuelle d'abondance de production électrique décarbonée constitue pourtant un atout pour la France. Elle démontre la capacité du système électrique à soutenir l'électrification des usages, condition indispensable à la sortie de la dépendance aux énergies fossiles importées, qui pèsent encore 68 milliards d'euros par an dans la balance commerciale du pays.

Les énergies renouvelables électriques industrielles sont un investissement structurant pour la collectivité en ce qu'elles sont :

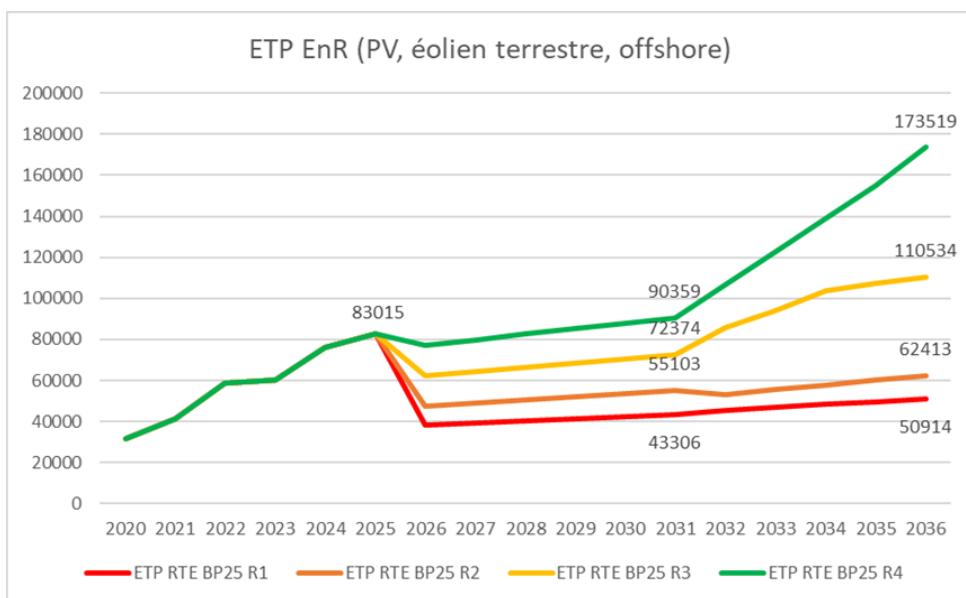
- un levier central de décarbonation et d'électrification,
- un pilier de souveraineté et de sécurité énergétique,
- un moteur de souveraineté industrielle et d'emplois non délocalisables,
- un soutien territorial puissant, avec plus de 300 millions d'euros de retombées fiscales annuelles pour les collectivités,
- un amortisseur budgétaire face aux crises de prix de l'électricité,

- un outil efficace de pilotage du système électrique (flexibilité, équilibrage, services système).

Les choix opérés par la PPE engageront durablement l'emploi, l'appareil industriel, la souveraineté énergétique et la capacité de la France à attirer les investissements nécessaires à sa transition. Dans un contexte international de compétition accrue pour les capitaux, les compétences et les capacités industrielles, une PPE en retrait ne constituerait pas une simple pause, mais un décrochage stratégique. La France ne peut se permettre de retarder de 10 ou 20 ans la sécurisation de ses capacités de production domestiques décarbonées.

Cette PPE doit être un acte clair de souveraineté et de projection dans le temps long, à la hauteur des enjeux géopolitiques, industriels et économiques.

Courbe de l'évolution des emplois (et prévision)



- **ETP RTE BP25 R4 (vert)** : scénario optimiste, forte croissance des EnR
- **ETP RTE BP25 R3 (jaune)** : scénario intermédiaire, développement progressif
- **ETP RTE BP25 R2 (orange)** : scénario modéré, progression limitée
- **ETP RTE BP25 R1 (rouge)** : scénario pessimiste, faible développement des EnR

A propos de France renouvelables :

France renouvelables est l'association professionnelle qui représente, consolide et promeut, par une approche systémique, le développement des EnR électriques industrielles et des solutions de stockage et de flexibilité associées, permettant l'évolution de notre système électrique vers sa décarbonation, sa soutenabilité et sa compétitivité.